



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES
ALIMENTS

Dix-neuvième session

Burlington, Vermont, États-Unis d'Amérique, du 30 août au 3 septembre 2010

*La session se déroulera à l'hôtel Sheraton Burlington et au Centre de conférences attenant
 870 Williston Road, Burlington, Vermont 05403 États-Unis
 du lundi 30 août à 10 h au vendredi 4 septembre 2010*

*Les réunions du groupe de travail sur les priorités et sur les sujets et les options de gestion des risques
 auront lieu à l'endroit précité le dimanche 29 août 2010 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, respectivement.*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/RVDF 10/19/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres comités et groupes de travail du Codex	CX/RVDF 10/19/2
3	Questions soulevées par la FAO et l'OMS	CX/RVDF 10/19/3
4	Rapport sur les activités de l'OIE, y compris l'harmonisation des critères techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH)	CX/RVDF 10/19/4
	<u>Examen des limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires</u>	
5	Avant-projets de LMR pour les médicaments vétérinaires (à l'étape 7)	ALINORM 09/32/31 App. IV
	• Observations à l'étape 6	CX/RVDF 10/19/5
	<u>Méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments</u>	
6	Document de travail sur les Méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	CX/RVDF 10/19/6
	<u>Liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité</u>	
7	Projet de liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité par le JECFA et document de travail sur les médicaments vétérinaires potentiellement intéressants	CX/RVDF 10/19/7
	• Observations	CX/RVDF 10/19/7 Add. 1

Les documents de travail seront disponibles sur le site web du Codex : www.codexalimentarius.net/ et sur le lien direct du serveur ftp du Codex : <ftp://ftp.fao.org/codex/ccrvdf19>

En raison du nombre limité de copies supplémentaires disponibles en séance, les délégués sont priés d'apporter tous les documents qui leur ont été distribués.

Point	Objet	Document
	<u>Sujets et options de gestion des risques à examiner par le CCRVDF</u>	
8	Facteurs liés à l'établissement des DJA et processus de recommandation des LMR	CX/RVDF 10/19/8
	• Observations	CX/RVDF 10/19/8 Add. 1
	<u>Médicaments vétérinaires non assortis de DJA ou de LMR</u>	
9	Recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires non assortis de DJA ou de LMR	CX/RVDF 10/19/9
	<u>Documents de travail</u>	
10	Document de travail sur les médicaments vétérinaires en apiculture	CX/RVDF 10/19/10
11	Document de travail sur le plan d'échantillonnage pour le dépistage des résidus dans les produits animaux aquatiques et les produits comestibles dérivés d'origine aquatique	CX/RVDF 10/19/11
12	Autres questions et travaux futurs	
12(a)	Défis actuels du CCRVDF et solutions	CX/RVDF 10/19/12
13	Date et lieu de la prochaine session	
14	Adoption du rapport	

DOCUMENTS D'INFORMATION

Document d'information à l'appui de la discussion sur les LMR des médicaments vétérinaires [RVDF/19 INF/01](#)

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 - Adoption de l'ordre du jour (CX/RVDF 10/19/1) : Conformément à l'Article VII.2 du Règlement intérieur, le premier point à l'ordre du jour provisoire sera l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 - Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres comités et groupes de travail du Codex (CX/RVDF 10/19/2) : Les questions soumises au/intéressant le Comité découlant des sessions de la Commission et d'autres comités et groupes spéciaux du Codex pertinents figurent au document de travail.

Point 3 - Questions soulevées par la FAO et l'OMS (CX/RVDF 10/19/3) : Le document est préparé par la FAO et l'OMS et comprend des questions soulevées par ces deux organisations.

Point 4 - Rapport sur les activités de l'OIE, y compris l'harmonisation des critères techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH) (Doc. Ref. CX/RVDF 10/19/4) : Le document est un rapport sur les activités pertinentes de l'OIE et du VICH.

Limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires

Point 5 - Avant-projet de limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires (à l'étape 7) (ALINORM 09/32/31, App. IV) : La 19^{ème} session du CCRVDF examinera les LMR proposées pour la narasine (dans les tissus de bovins et d'ovins) et de la tilmicosine (dans les tissus de poulet et de dindon), adoptées à l'étape 5 et avancées à l'étape 6 par la 32^{ème} session de la Commission (ALINORM 09/32/REP, par. 88 et Annexe IV). Les observations à l'étape 6, en réponse à la CL 2009 / 22-RVDF sont résumées dans le document CX/RVDF 10/19/5.

Méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

Point 6 - Document de travail sur les Méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CX/RVDF 10/19/6) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu de créer un groupe de travail électronique pour préparer un document de travail contenant des propositions sur : (i) l'évaluation par le CCRVDF des méthodes d'analyse fournies par le JECFA, et (ii) des indications sur le développement des caractéristiques de performance pour l'analyse multi-résidus (ALINORM 09/32/31, par. 118 et 120).

Liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité

Point 7 - Projet de liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité par le JECFA (CX/RVDF 10/19/7) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu d'établir un groupe de travail électronique pour préparer une proposition concernant la liste de médicaments vétérinaires à faire évaluer ou réévaluer en priorité par le JECFA d'après les réponses à la CL 2009/20-RVDF. Le Comité a également convenu d'établir un groupe de travail physique qui se réunira immédiatement avant sa prochaine session, afin d'examiner le rapport du groupe de travail électronique et les observations présentées en vue de faciliter la discussion en séance plénière (ALINORM 09/32/31, par. 140-141). Les observations présentées sont compilées dans le document CX/RVDF 10/19/7 Add.1.

Sujets et options de gestion des risques à examiner par le CCRVDF

Point 8 – Facteurs liés à l'établissement des DJA et processus de recommandation des LMR (CX/RVDF 10/19/8) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu de créer un groupe de travail électronique pour examiner tous les facteurs pris en compte dans le cadre de l'établissement des DJA et dans le processus de recommandation des LMR. Le Comité a également convenu d'établir un groupe de travail physique qui se réunira immédiatement avant sa prochaine session, afin d'examiner le rapport du groupe de travail électronique et les observations présentées en vue de faciliter la discussion en séance plénière (ALINORM 09/32/31, par. 148-149). Les observations présentées figurent dans le document CX/RVDF 10/19/9 Add.1.

Médicaments vétérinaires non assortis de DJA ou de LMR

Point 9 - Recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires non assortis de DJA ou de LMR (Doc. Ref. CX/RVDF 10/19/9) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu de constituer un groupe de travail électronique afin de (i) définir le champ d'application des nouveaux travaux sur les recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires auxquels le JECFA n'a pas attribué de DJA et/ou de LMR du fait de risques spécifiques pour la santé humaine ou du manque d'information nécessaire pour éliminer les risques pour la santé humaine; (ii) élaborer un processus qui permettra au Comité de diffuser les recommandations sur la gestion du risque; (iii) formuler des

propositions sur la façon de traiter les autres médicaments vétérinaires pour lesquels le JECFA a cerné des risques évidents pour la santé humaine, et qui sont énumérés à l'Annexe II du CX/RVDF 09/18/8; et (iv) proposer des procédures pour intégrer ces recommandations sur la gestion du risque au processus d'établissement de normes du Codex, pour considération à la 19^{ème} session du Comité (ALINORM 09/32/31 par. 164-165).

Documents de travail

Point 10 – Document de travail sur les médicaments vétérinaires en apiculture (Doc. Ref. CX/RVDF 10/19/10) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu de former un groupe de travail électronique pour compiler et analyser l'information reçue en réponse à la CL 2009/21-RVDF sollicitant des observations et de l'information sur les médicaments vétérinaires homologués pour la production de miel et la santé des abeilles, la consommation de miel et les bonnes pratiques vétérinaires en matière de production de miel, pour examen à la prochaine session du Comité (ALINORM 09/32/31, par. 28-29).

Point 11 – Document de travail sur le plan d'échantillonnage pour le dépistage des résidus dans les produits animaux aquatiques et les produits comestibles dérivés d'origine aquatique (CX/RVDF 10/19/11) : La 18^{ème} session du CCRVDF a convenu de constituer un groupe de travail électronique afin de préparer un tableau révisé présentant des directives sur le type et la taille des échantillons requis pour dépister les résidus dans les produits d'animaux aquatiques et les produits comestibles dérivés d'origine aquatique, y compris les quantités et minimales requises pour les échantillons de laboratoire et les instructions sur le prélèvement de ces échantillons, en vue de les ajouter aux *Directives pour la conception et la mise en oeuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments destinés à la consommation humaine* (CAC/GL 71-2009) (ALINORM 09/32/31, par. 103-104).

Point 12 - Autres questions et travaux futurs : Le Comité abordera les difficultés soulevées au point 1.

Point 12 (a) - Défis actuels du CCRVDF et solutions (Doc. Ref. CX/RVDF 10/19/11) : Ce point a été inclus dans l'ordre du jour provisoire par le président du CCRVDF afin de poursuivre les discussions sur les nouveaux défis non actuellement couverts par les travaux du Comité.

Point 13 - Date et lieu de la prochaine session : Le Comité sera avisé des propositions de date pour la prochaine session.

Point 14 - Adoption du rapport : Conformément à l'Article X.1 du Règlement intérieur, le Comité adoptera le rapport de sa dix-neuvième session sur la base d'une version provisoire soumise par le Secrétariat du Codex.